



22.04.2021

## **Informations destinées aux parents**

dont les enfants sont pris en charge dans des établissements de garde d'enfants ou des services de soins de l'enfant

## **Informations destinées aux organismes de tutelle, directions, personnel**

des établissements de garde d'enfants ou des services de soins de l'enfant

## **Un autre produit pour l'autodépistage**

Dans le cadre des informations officielles des 8 et 12 avril, nous vous avons informé de la livraison de tests rapides d'antigènes. À présent, les premiers autotests sont mis à la disposition des établissements de garde d'enfants et du personnel des services des soins de l'enfant.

Avec ces premières livraisons, des autotests de la société « Hotgen » ont été distribués aux établissements et au personnel des centres des soins de l'enfant. À côté de ces tests rapides non professionnels, des autotests de la société « LEPU MEDICAL » portant le nom « NASOCHECKcomfort SARS-CoV-2-Antigen-Schnelltest » seront li-

vrés avec les prochaines livraisons. Ces tests ont été eux aussi autorisés par le *Bundesinstitut für Arzneimittel und Medizinprodukte* (Institut fédéral des médicaments et des produits médicaux) pour l'autodépistage par des non professionnels. Bien qu'ils soient légèrement différents des autotests de la société « Hotgen », ils sont tout aussi efficaces.

### **Consignes d'utilisation**

Vous constaterez éventuellement que les notices d'utilisation des tests se distinguent dans certaines parties. Veuillez noter à cet égard que les notices d'utilisation et notamment les profondeurs du frottis qui y sont indiquées sont toujours destinées à l'utilisation par des adultes. Malheureusement, il n'y a pas de notices d'utilisation destinées aux enfants. Il vaut pour tous les tests qu'ils ne peuvent être réalisés que par les parents, bien entendu.

La tige de prélèvement doit être introduite **uniquement dans la région antérieure du nez** de votre enfant. Par conséquent, la profondeur du frottis dépend fondamentalement des dimensions du nez de votre enfant.

Veuillez trouver ci-joint la notice d'utilisation du produit « NASOCHECKcomfort SARS-CoV-2-Antigen-Schnelltest » de la société « LEPU MEDICAL ».

Vous pouvez également consulter une vidéo du fabricant sur le lien suivant :

<https://www.lepu-medical.de/nasocheck/>

**Ministère de l'enfance, de la famille, des réfugiés et de l'intégration  
du Land de Rhénanie-du-Nord-Palatinat**